

## Pronoms sujets et accord prédicatif : le syntagme nominal possessivisé en hongrois

Marie Laurence Knittel et Christelle Ménétrier

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ml/346>  
DOI : 10.4000/ml.346  
ISSN : 2274-0511

### Éditeur

Association Modèles linguistiques

### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2008  
Pagination : 57-80

### Référence électronique

Marie Laurence Knittel et Christelle Ménétrier, « Pronoms sujets et accord prédicatif : le syntagme nominal possessivisé en hongrois », *Modèles linguistiques* [En ligne], 57 | 2008, mis en ligne le 02 septembre 2013, consulté le 01 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ml/346> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ml.346>

---

## Pronoms sujets et accord prédicatif : le syntagme nominal possessivisé en hongrois<sup>1</sup>

---

Marie Laurence Knittel  
Christelle Ménétrier

### 1. Introduction

Dans cet article, nous étudions le syntagme nominal possessif du hongrois, en prêtant une attention particulière aux pronoms qui y sont employés comme possesseurs. Ceux-ci présentent un comportement distinct de celui des possesseurs nominaux.

Dans le contexte du syntagme nominal possessif, de tels pronoms disposent en effet de la propriété notable de ne pas être munis de marque de pluriel, alors que leurs équivalents en contexte phrastique en présentent nécessairement une. Parallèlement, la flexion possessive des syntagmes nominaux possessivés dont le possesseur est pronominal se distingue de celle qui caractérise les syntagmes nominaux possessivés à possesseur nominal par le fait qu'elle exprime le nombre. Notre analyse montrera que les propriétés morphologiques des pronoms rendent nécessaire ce type de flexion. Nous verrons également que le choix du paradigme d'accord permet d'expliquer les variations dialectales observées dans les phénomènes de dislocation du possesseur par la présence ou non d'un pronom résomptif au sein du syntagme possessivé.

Après avoir présenté la structure du syntagme nominal possessif en hongrois (Section 2), nous abordons en parallèle les particularités des pronoms et le fonctionnement de l'accord dans ces constructions (Section 3). Dans la Section 4, nous en présentons une analyse. Enfin, la Section 5 montre comment notre approche peut rendre compte des phénomènes de dislocation du possesseur, ainsi que de la variation dialectale qui les caractérise.

### 2. Le syntagme nominal possessif en hongrois : description

D'une manière générale, nous appelons *syntagme nominal possessif* tout

---

1. Nous adressons nos sincères remerciements à François Lonchamp, Anne Zribi-Hertz et au relecteur anonyme de cet article qui, par leurs conseils et leurs suggestions, nous ont permis d'améliorer notre travail. Les données du hongrois exposées ici sont extraites de Bánhidi, Jókai & Szabó (1965), Szabolcsi (1984, 1992, 1994) et Den Dikken (1999).

syntagme nominal mettant en relation deux éléments nominaux et contenant une relation de prédication sous-jacente (Milner 1982, Godard 1986, Zribi-Hertz 1998). La présence de cette relation peut être mise en évidence par le fait que de tels syntagmes peuvent être paraphrasés par des propositions finies, comme en [1] :

- [1]a [la maison<sub>N1</sub> de [Marie]<sub>DP2</sub>]<sub>DP1</sub> = [Marie]<sub>DP2</sub> a une maison<sub>N1</sub>.  
 [1]b [le fils<sub>N1</sub> de [Paul]<sub>DP2</sub>]<sub>DP1</sub> = [Paul]<sub>DP2</sub> a un fils<sub>N1</sub>.  
 [1]c [la patience<sub>N1</sub> de [Jean]<sub>DP2</sub>]<sub>DP1</sub> = [Jean]<sub>DP2</sub> a de la patience<sub>N1</sub>.

Les exemples [1] indiquent que, dans la phrase finie correspondante, le 'possesseur' (étiqueté ici DP2) apparaît comme sujet, alors que le nom-tête N1 de DP1, qui dénote l'objet possédé, se manifeste comme (une partie du) prédicat.

Dans la mesure où les exemples [2] ne peuvent pas être paraphrasés de la même manière que les exemples [1], on considèrera qu'ils ne présentent pas de relation prédicative sous-jacente. Il ne s'agit pas de syntagmes nominaux possessifs :

- [2]a la neige du mois de mars ≠ \*le mois de mars V de la neige.  
 [2]b le café du coin de la rue ≠ \*le coin de la rue V un café.

La relation possessive dont il est question dans les exemples [1] est donc de nature syntaxique, et se distingue de la relation sémantique d'appartenance. Les termes 'possesseur' et 'objet possédé' que nous utilisons sont de simples étiquettes, et ne doivent pas être compris dans leur sens littéral.

En hongrois, les constructions possessives se présentent comme en [3] :

- [3] [DP1 (Déf.) [DP2{(Déf.) N/pronom}<sub>Possesseur</sub>] N<sub>Possédé+Accord</sub>]

Ce schéma indique que, dans les constructions possessives du hongrois, DP2, qui dénote le possesseur, est enchâssé dans DP1, et apparaît linéairement à gauche du nom renvoyant à l'objet possédé. Il peut être réalisé sous la forme d'un syntagme nominal ou d'un pronom.

Les parenthèses autour des déterminants de DP1 et de DP2 signalent que les syntagmes possessifs ne peuvent jamais contenir deux déterminants explicites (D1 et D2). Le contraste [4-5] indique que le déterminant de DP2 n'est pas réalisé si DP1 est lui-même déterminé<sup>2</sup>.

- [4]a \*[az [a fiú]<sub>DP2</sub> ház-a]<sub>DP1</sub>  
 art.déf. art.déf. garçon maison-3Sg  
 Pour : la maison du garçon  
 [4]b \*[az [egy fiú]<sub>DP2</sub> ház-a]<sub>DP1</sub>  
 art.déf. art.indéf. garçon maison-3Sg  
 Pour : la maison d'un garçon

2. Liste des abréviations : DP : syntagme déterminatif ; D : déterminant ; NP : syntagme nominal ; Nom : nominatif ; Acc : accusatif ; Dat : datif ; pv : préverbe ; Def / Indef (sur les verbes) : conjugaison définie / indéfinie ; 1/2/3 : 1°, 2° et 3° personnes ; Sg : singulier ; Pl : pluriel ; Num : pluriel possessif.

[5]a [[a fiú]<sub>DP2</sub> ház-a]<sub>DP1</sub>  
 art.déf. garçon maison-3Sg  
 la maison du garçon

[5]b [[egy fiú]<sub>DP2</sub> ház-a]<sub>DP1</sub>  
 art.indéf. garçon maison-3Sg  
 la maison d'un garçon

Si DP2 est réalisé par un pronom, D1 doit cependant être présent :

[6]a az én ház-am  
 art.déf. 1Sg-Nom maison-1Sg  
 ma maison à moi

[6]b \*én ház-am  
 1Sg-Nom maison-1Sg

Enfin, si DP2 est un nom propre, un article apparaît facultativement en tête de structure :

[7] (a) János ház-a  
 art.déf. Jean-Nom maison-3Sg  
 la maison de Jean

Nous y reviendrons dans la section 4.1.

Comme cela est signalé sous [3], le nom dénotant l'objet possédé dans les constructions possessives, qui apparaît toujours en position finale, porte une marque d'accord en personne et nombre. Cette marque est nécessairement présente, et épelle les traits du possesseur, comme le montrent les contrastes sous [8] et [9] :

[8]a (a) János ház-a  
 art.déf. Jean-Nom maison-3Sg  
 la maison de Jean

[8]b \*(a) János ház  
 art.déf. Jean-Nom maison

[9]a az (én) ház-am  
 art.déf. 1Sg-Nom maison-1Sg  
 ma maison (à moi)

[9]b az (ő) ház-a  
 art.déf. 3Sg-Nom maison-3Sg  
 sa maison (à lui)

[9]c \*az (ő) ház-am  
 art.déf. 3Sg-Nom maison-1Sg

Lorsque le DP possessif est inséré dans une phrase, cette marque d'accord précède la marque de cas :

[10] Lát-om [[a fiú] ház-**á**]-t.  
 voir-Pst-1SgDéf. le garçon-Nom maison-3Sg-Acc  
 Je vois la maison du garçon.

Les exemples qui précèdent indiquent également que DP2 apparaît au nominatif, indépendamment du cas porté par le DP possessif dans son ensemble.

Au vu de ce qui vient d'être dit, on peut constater que les syntagmes nominaux possessifs entretiennent, sur le plan morphosyntaxique, de fortes similarités avec les prédications verbales finies. D'une part, le possesseur (DP2) est au nominatif, comme le sujet d'une prédication verbale. D'autre part, la marque de flexion nominale est morphologiquement proche de la marque de flexion verbale<sup>3</sup>, comme le montre le tableau [11] :

[11] L'accord-sujet dans la phrase et le DP :

		ACCORD NOMINAL	ACCORD VERBAL	
			CONJUGAISON INDÉFINIE	CONJUGAISON DÉFINIE
SING.	1	(én) ház-am	(én) lát-ok	(én) lát-om
	2	(te) ház-ad	(te) lát-sz	(te) lát-od
	3	(ő) ház-a	(ő) lát-ø	(ő) lát-ja
PLUR.	1	(mi) ház-unk	(mi) lát-unk	(mi) lát-juk
	2	(ti) ház-atok	(ti) lát-tok	(ti) lát-játok
	3	(ők) ház-uk	(ők) lát-nak	(ők) lát-ják

On observera que la marque d'accord nominale est fréquemment identique à l'une de celles de l'accord verbal de même personne. On notera également dans les deux cas la présence de *-k* lorsque le sujet est au pluriel.

La présence d'une relation prédicative dans le DP possessif comme dans la phrase, la cooccurrence entre nominatif et marque d'accord en personne et nombre, et la proximité morphologique des marques de personne et nombre sur le nom et sur le verbe nous incitent à analyser la marque d'accord présente sur le nom comme un véritable accord-sujet interne au syntagme possessif.

Un autre point commun au DP possessif et à la prédication verbale est que l'occurrence du pronom sujet est facultative et corrélée à un effet d'emphase :

[12]a a ház-am  
art.déf. maison-1Sg  
ma maison

[12]b az én ház-am  
art.déf. 1Sg-Nom maison-1Sg  
ma maison à moi

3. Le hongrois dispose, à tous les temps et modes, de deux paradigmes de conjugaison. La conjugaison *définie* apparaît lorsque le verbe régit un objet accusatif défini, la conjugaison *indéfinie* dans tous les autres cas.

- [13]a Énekel-ek.  
chanter-Pst-1SgIndef  
Je chante.
- [13]b Én énekel-ek.  
1Sg-Nom chanter-Pst-1SgIndef  
Moi, je chante.

Outre la construction présentée sous [3], dans laquelle le possesseur (DP2) est au nominatif, le hongrois dispose d'une autre structure, dans laquelle le possesseur est au datif, et apparaît à gauche du déterminant du SN possessif :

- [14] [DP2 {(Dét.) N/pronom}<sub>Possesseur+Datif</sub>] [DP1 (Dét.) N<sub>Possédé+Flexion</sub>]

Cette structure est généralement corrélée à un effet de topicalisation ou de focalisation du possesseur (DP2) :

- [15]a [Egyfiú-**nak**] lát-om a ház-**á**-t.  
un garçon-Dat voir-Pst-1SgDéf. art.déf maison-3Sg-Acc  
C'est d'un garçon que je vois la maison.
- [15]b **Őneki** látom a ház-**á**-t.  
3Sg-Dat voir-Pst-1SgDéf. art.déf maison-3Sg-Acc  
C'est de lui que je vois la maison. / Lui, je vois sa maison.
- [15]c János-**nak** látom a ház-**á**-t.  
Jean-Dat voir-Pst-1SgDéf. art.déf maison-3Sg-Acc  
C'est de Jean que je vois la maison. / Jean, je vois sa maison.
- [15]d A fiú-**nak** látom a ház-**á**-t.  
art.déf. garçon-Dat voir-Pst-1SgDéf. art.déf maison-3Sg-Acc  
C'est du garçon que je vois la maison. / Le garçon, je vois sa maison.

Dans certaines variétés de hongrois cependant, la construction à possesseur datif ne semble pas contraster sémantiquement avec la construction à possesseur nominatif :

- [16] Látom {a fiú-**nak** / János-**nak**} a ház-**á**-t.  
voir-Pst-1SgDéf. {le garçon-Datif / Jean-Datif} art.déf maison-3Sg-Acc  
Je vois la maison {du garçon / de Jean}.

Toutefois, ce cas de figure est encore marginal.

### 3. Le paradoxe de la marque de nombre

Nous venons de voir que la marque d'accord en personne et nombre présente sur le nom principal de la construction possessive épelle les traits de DP2, et qu'elle est morphologiquement proche de celle de l'accord verbal.

Outre la marque *-k* présente lorsque le sujet est au pluriel, la flexion possessive peut également comporter une seconde marque de nombre, *-i-*, indiquant la pluralité des objets possédés, que nous glosons ici par 'Num'. Ceci est illustré par l'exemple [17b] ci-dessous :

[17]a az (én) ház-**a-m**  
 art.déf. 1Sg-Nom maison-Poss-1Sg  
 ma maison

[17]b az (én) ház-**a-i-m**  
 art.déf. 1Sg-Nom maison-Poss-Num-1Sg  
 mes maisons

La présence en [17b] d'une marque *-i-* indique que le possesseur de 1° personne du singulier possède plusieurs maisons. En [17a] au contraire, l'absence de cette marque renvoie à un objet possédé au singulier.

Comme le montrent les exemples [18], la marque *-i-* est indépendante de la marque *-k* indiquant que le possesseur est au pluriel :

[18]a a (ti) ház-**a-tok**  
 art.déf. 2Pl-Nom maison-Poss-2Pl  
 votre maison

[18]b a (ti) ház-**a-i-tok**  
 art.déf. 2Pl-Nom maison-Poss-Num-2Pl  
 vos maisons

Le paradigme complet des formes possessives au pluriel est présenté sous [19] :

[19] Formes possessives au pluriel :

FORMES POSSESSIVES À OBJET POSSÉDÉ PLURIEL				
1°	ház-a-i-m	mes maisons	ház-a-i-nk	nos maisons
2°	ház-a-i-d	tes maisons	ház-a-i-tok	vos maisons
3°	ház-a-i-∅	ses maisons	ház-a-i-k	leurs maisons

Ce tableau montre que la flexion possessive est décomposable en plusieurs marques morphologiques (Knittel 1998) : la marque finale, qui varie selon la personne et se caractérise par *-k* au pluriel, est analysable comme une marque d'accord en personne et nombre avec le possesseur. La marque *-a* qui suit immédiatement la base nominale peut être analysée comme une marque possessive. Elle indique précisément que le nom sur lequel elle est présente est la tête d'un DP possessif, autrement dit le prédicat duquel dépend le sujet DP2, selon les termes employés ci-dessus. Enfin, *-i* (et sa contrepartie phonologiquement nulle) indiquent la valeur du nombre d'objets possédés dans DP1.

Considérons à présent les exemples [20-21] :

[20]a az ő {ház-**a-∅** / ház-**a-i-∅**}  
 (art.déf.) 3Sg-Nom {maison-Poss-3Sg/ maison-Poss-Num-3Sg}  
 sa maison / ses maisons

- [20]b az **ő** {ház-**ø-uk** / ház-**a-i-k**}  
 (art.def.) 3Sg-Nom {maison-Poss-3Pl/ maison-Poss-Num-3Pl}  
 leur maison / leurs maisons
- [20]c \*az **ők** {ház-**ø-uk** / ház-**a-i-k**}  
 (art.def.) 3Pl-Nom {maison-Poss-3Pl/ maison-Poss-Num-3Pl}
- [21]a a **fiú** {ház-**a-ø** / ház-**a-i**}  
 art.def. garçon-Nom {maison-Poss-3Sg / maison-Poss-Num}  
 la maison du garçon / les maisons du garçon
- [21]b \*a **fiú-k** {ház-**ø-uk** / ház-**a-i-k**}  
 art.def. garçon-Pl-Nom {maison-Poss-3Pl / maison-Poss-Num-3Pl}  
 Pour : la maison / les maisons des garçons
- [21]c a **fiú-k** {ház-**ø-a** / ház-**a-i**}  
 art.def. garçon-Pl-Nom {maison-Poss-3Sg / maison-Poss-Num}  
 la maison / les maisons des garçons
- [21]d \*a **fiú** {ház-**ø-uk** / ház-**a-i-k**}  
 art.def. garçon-Nom {maison-Poss-3Pl / maison-Poss-Num-3Pl}

Les exemples [20a] et [21a] montrent que la marque possessive est identique lorsque le possesseur est à la 3<sup>e</sup> personne du singulier, indépendamment du fait qu'il se manifeste sous la forme d'un DP ou d'un pronom. De même, la flexion de DP1 pour le pluriel *-i-* apparaît dans les deux cas.

Le contraste entre [20b] et [20c] révèle une particularité des pronoms de 3<sup>e</sup> personne employés comme possesseurs : ils ne peuvent pas être munis de la marque de pluriel *-k*, même s'ils renvoient à un antécédent pluriel. Ils contrastent en cela avec les pronoms employés comme sujets dans la phrase, dont la marque de pluriel est obligatoire :

- [22]a **Ő** énekel-**ø**  
 3<sup>e</sup>Sg-Nom chanter-Pst-3SgIndef  
 Il chante.
- [22]b {**Ők** / \***ők**} énekel-**nek**  
 3Pl-Nom 3Sg-Nom chanter-Pst-3PlIndef  
 Ils chantent.

Autrement dit, dans les DP possessifs, on emploie une forme pronominale de 3<sup>e</sup> personne du singulier au lieu d'une forme de pluriel.

Les exemples [21b-c] montrent une autre particularité, tenant cette fois-ci à la marque d'accord possessif elle-même, lorsque DP2 est un possesseur nominal au pluriel. On constate en effet que la marque d'accord ne peut pas manifester le pluriel en *-k*. On retrouve de ce fait des marques d'accord identiques à celles qui apparaissent lorsque DP1 est au singulier [21a]. Enfin, [21d], qui complète le paradigme, montre que si DP1 est au singulier, l'accord pluriel est exclu, ce qui est attendu.

Les observations qui viennent d'être faites sont indépendantes de la valeur (singulier ou pluriel) du nombre marqué par *-i-* dans la flexion de DP2.



Pour synthétiser ces remarques, on dira simplement :

- que la marque de pluriel du pronom est impossible là où elle est pourtant attendue [20b-c] ;
- que l'accord pluriel est également impossible avec un DP possesseur au pluriel, alors qu'il devrait également apparaître [21b-c].

Malgré ces particularités, aucune des formes présentées ci-dessus n'est ambiguë, dans la mesure où une marque de pluriel est toujours présente si elle doit l'être, soit sur DP2 soit dans l'accord. Les formes agrammaticales [20c] et [21b] sont en fait celles où la cooccurrence des deux marques de pluriel (sur le possesseur et dans l'accord) serait attendue.

Ces données sont encore complexifiées par le fonctionnement des possesseurs datifs, pour lesquels les règles qui précèdent varient (Den Dikken 1999). La distribution des marques de nombre sur les possesseurs pronominaux est en effet différente de celle que l'on vient d'observer à propos des possesseurs pronominaux nominatifs. Les exemples [23a] et [23c] montrent en effet que les possesseurs pronominaux datifs disloqués portent une marque de pluriel, au contraire de leurs équivalents au nominatif sous [b] et [d] :

[23]a **Ónekik** látom a ház-ø-uk-at.  
 3Pl-Dat voir-Pst-1SgDéf. art.déf maison-Poss-3Pl-Acc  
 C'est d'eux que je vois la maison. / Eux, je vois leur maison.

[23]b Látom a {**ő** / \***ők**} ház-ø-uk-at.  
 voir-Pst-1SgDéf. art.déf {3Sg-Nom / \*3Pl-Nom} maison-Poss3Pl-Acc  
 Je vois leur maison.

[23]c **Ónekik** látom a ház-a-i-k-at.  
 3Pl-Dat voir-Pst-1SgDéf. art.déf maison-Poss-Num-3Pl-Acc  
 C'est d'eux que je vois les maisons. / Eux, je vois leurs maisons.  
 (comparer à [20b-c])

[23]d Látom az {**ő** / \***ők**} ház-a-i-k-at.  
 voir-Pst-1SgDéf. art.déf {3Sg-Nom / \*3Pl-Nom} maison-Poss-Num-3Pl  
 Je vois leurs maisons.

Du côté de la flexion possessive, on constate que les possesseurs nominaux et pronominaux datifs entraînent en fait l'apparition de la même marque d'accord que les possesseurs pronominaux nominatifs :

[24]a A fiú-k-nak látom a ház-ø-uk-at.  
 art.déf. garçon-Pl-Dat voir-Pst-1SgDéf. art.déf maison-Poss-Num-3Pl-Acc  
 C'est des garçons que je vois la maison. / Les garçons, je vois leur maison.

[24]b \*Látom a fiú-k ház-ø-uk-at.  
 voir-Pst-1SgDéf. art.déf garçon-Plur-Nom maison-Poss-3Pl-Acc  
 Pour : Je vois la maison des garçons.

- [24]c A fiú-k-nak látom a ház-a-i-k-at.  
 art.déf. garçon-Pl-Dat voir-Pst-1SgDéf. art.déf. maison-Poss-Num-3Pl-Acc  
 C'est des garçons que je vois les maisons. / Les garçons, je vois leurs maisons.
- [24]d \*Látom a fiú-k ház-a-i-k-at.  
 voir-Pst-1SgDéf. art.déf. garçon-Plur-Nom maison-Poss-Num-3Pl-Acc  
 Pour : Je vois les maisons des garçons.

Dans le cas des possesseurs nominaux (DP2) nominatifs, nous avons vu que la flexion possessive ne pouvait manifester le pluriel. Dans le cas des possesseurs nominaux datifs, c'est bien l'accord pluriel qui constitue la variante standard, comme le montrent [24a] et [24c]. Toutefois, Den Dikken observe que certains locuteurs admettent des possesseurs nominaux datifs au pluriel avec un accord au singulier :

- [25]a% A fiú-k-nak látom a ház-ø-á-t  
 art.déf. garçon-Pl-Dat voir-Pst-1SgDéf. art.déf. maison-Poss-3Sg-Acc  
 C'est des garçons que je vois la maison. / Les garçons, je vois leur maison.
- [25]b% A fiú-k-nak látom a ház-a-i-t.  
 art.déf. garçon-Pl-Dat voir-Pst-1SgDéf. art.déf. maison-Poss-Num-Acc  
 C'est des garçons que je vois les maisons. / Les garçons, je vois leurs maisons.

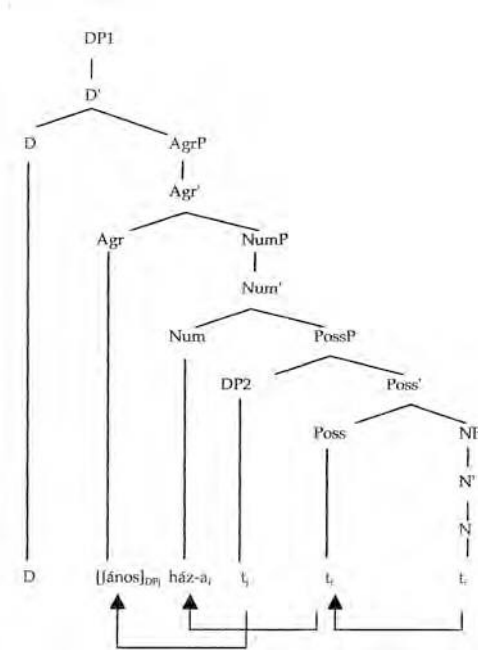
Dans les sections qui suivent, nous développerons une analyse de la flexion possessive du hongrois fondée sur celles de Tóth (2000) et de Knittel (1998, 2007). Nous montrerons d'abord comment cette analyse peut rendre compte du 'paradoxe du nombre' illustré sous [18-19]. Nous verrons ensuite qu'elle permet d'expliquer les particularités de la flexion avec les possesseurs datifs. Enfin, nous montrerons que la variation d'acceptabilité de l'exemple [23] révèle une évolution de la structure possessive elle-même, ainsi que du rapport qu'elle entretient avec les possesseurs datifs.

#### 4. Structure de la flexion et statut de l'accord

##### 4.1. Flexion possessive et structure du syntagme possessif

Nous adoptons ici l'analyse de la flexion possessive proposée par Knittel (1998), à la suite des observations de Szabolcsi (1984, 1992, 1994) et de Kayne (1993) proposant l'existence d'une projection de flexion nominale notée AgrP. Pour Knittel (1998), la flexion possessive se décompose en une série de trois projections fonctionnelles : PossP, NumP et AgrP, dont les têtes vérifient respectivement les traits morphologiques des marques possessives (-a-), de pluralité (-i-/ø) et d'accord-sujet (-m / -n / ø / -(u)nk / -tok / -k) morphologiquement suffixées au nom-tête de DP1, qui se déplace successivement vers ces trois têtes. Dans cette analyse, le possesseur est généré dans le spécificateur de PossP, puis déplacé vers le spécificateur de NumP, où il vérifie avec la tête Num ses traits de pluralité :

[26]



S'écartant sur ce point de Szabolcsi (1984, 1992, 1994), Knittel (1998) montre que la position des possesseurs nominatifs varie selon leur caractère nominal ou pronominal. Alors qu'un possesseur pronominal est nécessairement précédé du déterminant, le possesseur nominal est légitimé dans le spécificateur d'une projection DP dont la tête est nulle. Les exemples [27-28] montrent en effet que la présence et l'absence de déterminant en tête des structures à possesseur nominal correspondent respectivement à la présence et à l'absence de déterminant sur le possesseur. On voit en outre que le déterminant initial est bien interprété comme celui du possesseur :

- [27]a [[**egy** fiú- $\emptyset$ ] ház-a- $\emptyset$ ]  
 art.indef. garçon-Nom maison-Poss-3Sg  
 la maison d'**un** garçon /  $\neq$  **une** maison {de / d'un} garçon
- [27]b [[**a** fiú- $\emptyset$ ] ház-a- $\emptyset$ ]  
 art.def. garçon-Nom maison-Poss-3Sg  
 la maison **du** garçon
- [28]a [(**\*a**) Budapest- $\emptyset$ ] útcá- $\emptyset$ -i- $\emptyset$   
 art.def. Budapest-Nom rue-Poss-Num-3Sg  
 les rues **de** Budapest
- [28]b (**\*a**) Budapest  
 art.def. Budapest  
 Budapest

Considérons à présent le cas des pronoms. Hors de la construction possessive, ceux-ci ne sont jamais introduits par un déterminant, comme le montre le contraste [29a]-[29b]. Le déterminant qui précède obligatoirement les pronoms employés comme possesseurs dans les syntagmes nominaux possessifs ne peut donc être que celui de DP1 :

[29a] \*az én énekel-ek  
 art.def. 1Sg-Nom chanter-Pst-1SgDef  
 Pour : Moi, je chante.

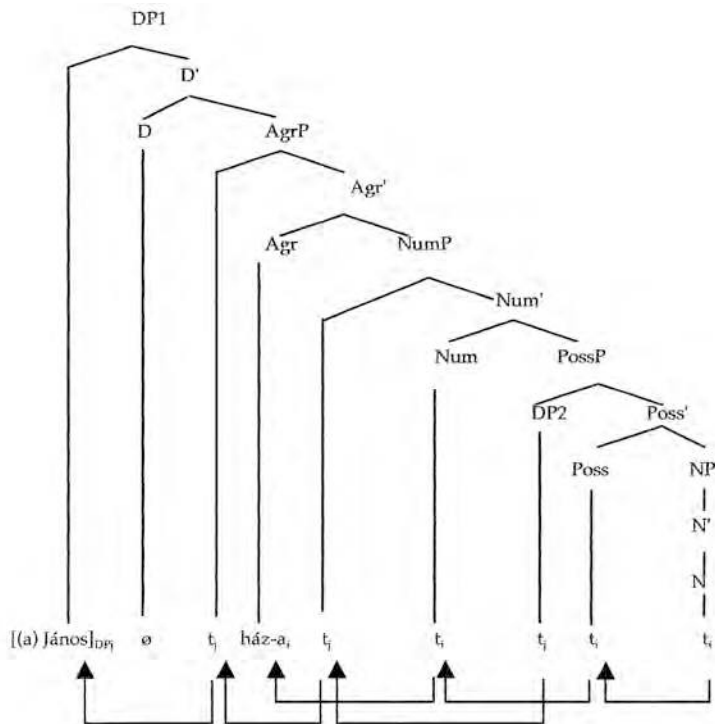
[29b] Én énekel-ek  
 1Sg-Nom chante-Pst-1SgDef  
 Moi, je chante.

[29c] [az [én]<sub>DP2</sub> ház-a- m]<sub>DP1</sub>  
 art.def. 1Sg-Nom maison-Poss-1Sg  
 ma maison à moi

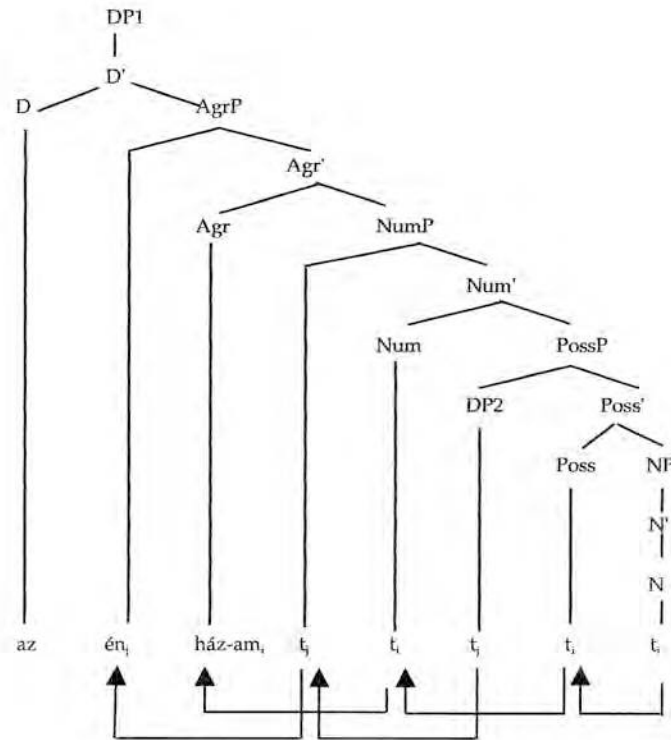
[29d] \*[[az [én]<sub>DP2</sub> ház-a-m]<sub>DP1</sub>  
 art.def. 1Sg-Nom maison-Poss- 1Sg

On peut compléter le schéma [26] en prenant en compte l'analyse ci-dessus comme suit :

[30a] Syntagmes possessifs ; possesseurs nominaux :



[30]b Syntagmes possessifs ; possesseurs pronominaux :



#### 4.2. Pronoms et accord

Au vu de ce qui précède, nous pouvons identifier deux propriétés distinguant les constructions à possesseur nominatif pronominal de celles dont le possesseur est nominal :

- l'accord avec un possesseur pronominal pluriel fait apparaître la marque *-k*, au contraire de l'accord avec un possesseur nominal (cf. Section 3, exemples [18-19]) ;
- la position des possesseurs pronominaux est différente de celle des possesseurs nominaux (cf. Section 4.1.).

Nous proposons de corréler ces deux propriétés. Plus précisément, nous allons montrer que le paradigme d'accord sélectionné dans les constructions à possesseur pronominal est différent de celui des constructions à possesseur nominal, par ses traits et ses propriétés de vérification casuelle. Pour cela, nous adopterons l'analyse du rapport entre flexion et pronoms proposée par Tóth (2000).

À partir des observations de Borer (1986), Rohrbacher (1994) et Speas (1995), Tóth suppose que dans les langues présentant des *Paradigmes d'accord Complets (Full Paradigms)*, les marques d'accord peuvent être encodées comme des entrées lexicales indépendantes.

Les langues disposant de paradigmes d'accord complet, au sens de Rohrbacher (1994), se caractérisent par deux particularités (Tóth 2000, 130) :

- les traits de 1<sup>o</sup> et de 2<sup>o</sup> personnes sont marqués de manière distincte pour au moins un temps et à au moins un nombre ;
- le singulier est marqué distinctement du pluriel pour au moins un temps et à au moins une personne.

Les paradigmes d'accord de ce type peuvent être, selon ces auteurs, de nature pronominale : les marques d'accord sont susceptibles de disposer de traits de personne et de nombre qui leur sont propres, et non de traits transmis par d'autres items nominaux ou pronominaux. Dans de telles langues, les marques d'accord peuvent donc 'compter' comme des pronoms.

Si les marques d'accord elles-mêmes sont des pronoms, il faut en conséquence réviser le statut des pronoms explicites qui peuvent être cooccurrents avec elles. Selon Tóth (2000), de tels pronoms sont des clitiques, qui ne font que redoubler les traits exprimés par la marque d'accord elle-même. Si le pronom est implicite, les traits nécessaires à son identification (au sens de Rizzi 1982) lui sont transmis par la marque d'accord elle-même.

Dans ce qui suit, nous adopterons l'analyse de Tóth (2000) en la modifiant. Plus précisément, nous considérerons que la notion de Paradigme Complet, et donc la possibilité pour les marques d'un paradigme donné de fonctionner comme des pronoms, n'est pas déterminée langue par langue, mais au contraire paradigme par paradigme. Autrement dit, dans une langue donnée, des paradigmes complets peuvent coexister avec d'autres qui n'en ont pas les propriétés. Ceci implique donc que les distinctions évoquées ci-dessus entre 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> personne d'une part et entre singulier et pluriel d'autre part soient vérifiées non pas sur l'ensemble des paradigmes disponibles dans une langue donnée, mais au contraire paradigme par paradigme.

Voyons à présent comment cette analyse peut rendre compte des particularités des syntagmes possessifs du hongrois. Pour ce faire, nous allons montrer :

- que l'accord cooccurrent avec un possesseur pronominal présente un paradigme complet ;
- que le pronom qui se manifeste en cooccurrence avec la marque d'accord a des propriétés de clitique.

Considérons en premier lieu les marques d'accord. Lorsque le possesseur est pronominal, l'accord présente toujours une opposition entre singulier et pluriel : nous avons vu en effet que les marques d'accord avec un possesseur pluriel se caractérisent par la présence régulière de *-k* en finale. Nous rappelons les données dans le tableau [31] :

[31] Accord avec les possesseurs pronominaux :

		ACCORD NOMINAL	
		OBJET SINGULIER	OBJET PLURIEL
SING.	1°	(én) ház-a-m	(én) ház-a-i-m
	2°	(te) ház-a-d	(te) ház-a-i-d
	3°	(ő) ház-a-ø	(ő) ház-a-i-ø
PLUR.	1°	(mi) ház-un-k	(mi) ház-a-i-n-k
	2°	(ti) ház-ato-k	(ti) ház-a-i-to-k
	3°	(ő) ház-u-k	(ő) ház-a-i-k

Les marques de 1° et de 2° personnes sont en outre clairement distinctes : au singulier, *-m* (1° personne) s'oppose à *-d* (2° personne) ; au pluriel *-n-* à la 1° personne s'oppose à *-t-*. Dans les deux cas, la 1° personne se caractérise par un trait de nasalité, la 2° personne par la présence d'une consonne dentale.

Tournons-nous à présent vers les pronoms. Leur caractère clitique n'est pas immédiatement perceptible dans les constructions possessives. Certains indices viennent néanmoins appuyer une analyse dans ce sens.

D'une part, on peut observer que les pronoms nominatifs peuvent également être employés avec des postpositions possessivées [32], ou encore des marques casuelles également possessivées [33] :

[32]a én-mögött-em  
pro1Sg-Nom-derrrière-1Sg  
derrrière moi (lit. 'mon derrrière')

[32]b ő-mögött-e  
pro-3Sg-Nom-derrrière-3Sg  
derrrière lui/elle (lit. 'son derrrière')

[32]c ő-mögött-ük  
pro-3-Nom-derrrière-3Pl  
derrrière eux/elles

[32]d \*ők-mögött-ük  
Pour : derrrière eux/elles

[33]a én-nál-am  
pro1Sg-à côté de-1Sg  
à côté de moi (lit. '(à) mon côté')

[33]b ő-nál-a  
pro-3Sg-Nom-à côté de-3Sg  
à côté de lui/elle

[33]c ő-nál-uk  
pro-3-Nom-à côté de-3Pl  
à côté d'eux/elles (lit. '(à) leur côté')

[33]d \*ők-nál-uk  
Pour :à côté d'eux/elles

Dans de tels exemples, on constate à la fois que le pronom nominatif de 3<sup>o</sup> personne est dépourvu de marque de pluriel ([c] vs [d]) et qu'il apparaît comme un proclitique à gauche de la postposition ou du suffixe casuel porteur de la marque de flexion possessive. Il contraste sur ces deux points avec le pronom emphatique, dont la structure est également de nature possessive. Ce pronom résulte en fait de la possessivisation d'un élément originellement nominal, *mag*, signifiant *noyau* ou *graine* (Nyéki 1988), qui est à la fois employé comme pronom réfléchi [34c] et comme pronom emphatique [34a-b]. Dans ce second cas, il est précédé d'un pronom nominatif, muni à la 3<sup>o</sup> personne du pluriel, de la marque *-k*, et qui n'est pas cliticisé à *mag* :

- [34]a *ők mag-uk*  
 pro3Pl-Nom REFLÉCHI-3Pl  
 eux-mêmes / elles-mêmes
- [34]b *Én mag-am megyek el hozz-á*  
 1Sg-Nom mag-1Sg-Nom aller-Présent 1SgDef pv vers-3Sg  
 J'irai moi-même le voir. [Bánhidi, Jókai, Szabó 1965,207]
- [34]c *Vesz-ek mag-am-nak néhány könyv-et*  
 acheter-Pst-1SgIndef mag-1Sg-Datif quelques livre-Acc  
 Je m'achète quelques livres. [ibid.]

Les pronoms emphatiques se comportent donc comme les pronoms nominatifs en fonction sujet, qui sont marqués par *-k* à la 3<sup>o</sup> personne du pluriel et se manifestent sous la forme de pronoms indépendants. En outre, les pronoms sujets peuvent être disloqués en tête de phrase pour produire un effet de topicalisation :

- [35]a *Ő a fiú-t lát-a*  
 3Sg-Nom art.def. garçon-Acc voir-Pst-3SgDef.  
 Lui, il voit le garçon.
- [35]b *Ők a fiú-t lát-ják*  
 3Pl-Nom art.def. garçon-Acc voir-Pst-3PlDef.  
 {Eux / elles}, {ils / elles} voient le garçon.
- [35]c *\*Ő a fiú-t lát-ják*  
 3Sg-Nom art.def. garçon-Acc voir-Pst-3PlDef.  
 Pour : {Eux / elles}, {ils / elles} voient le garçon.

Au contraire, la dislocation des pronoms possesseurs au nominatif n'est pas possible ; c'est justement dans ce type de contexte que les pronoms datifs sont employés :

- [36]a *{\*Ők /\*Ő} látom a ház-uk-at.*  
 3Pl-Nom/3Sg-Nom voir-Pst-1SgDéf. art.déf maison-3Pl-Acc  
 Pour : C'est d'eux que je vois la maison. / Eux, je vois leur maison.
- [36]b *Őnekik látom a ház-uk-at.*  
 3Pl-Dat voir-Pst-1SgDéf. art.déf maison-3Pl-Acc  
 C'est d'eux que je vois la maison. / Eux, je vois leur maison.



Les données exposées ci-dessus mettent donc en évidence trois propriétés qui caractérisent les pronoms nominatifs employés dans les constructions possessives : d'une part, ils apparaissent sous forme clitique lorsqu'ils dépendent de postpositions ou de suffixes casuels possessifs ; d'autre part, ils ne peuvent pas être disloqués. Ces propriétés contrastent avec celles des pronoms sujets, qui peuvent être disloqués, et celles des pronoms nominatifs entrant dans la structure des pronoms emphatiques, qui ne sont pas cliticisés à la base *mag*. Enfin, les pronoms nominatifs employés dans les pronoms emphatiques et ceux qui apparaissent comme sujets de prédications verbales finies se caractérisent par la présence de *-k* à la 3<sup>e</sup> personne du pluriel, alors que les pronoms nominatifs entrant dans les syntagmes nominaux possessifs, et ceux qui sont cooccurrents avec les marques casuelles et les postpositions possessives ne sont jamais munis de cette marque.

Ces données indiquent donc que les pronoms nominatifs employés comme possesseurs ont des propriétés similaires à celles des pronoms nominatifs clitiques. Les raisons de leur manifestation sous forme indépendante dans de telles constructions restent cependant à élucider.

Dans la mesure où ces pronoms sont toujours dépourvus de la marque *-k* de pluriel, nous proposons de les considérer comme des éléments déficients, dépourvus de projection du Nombre et contrastant en cela avec les pronoms nominatifs employés comme sujets :

[37]a Pronoms nominatifs clitiques :  $[\delta]_{DP}$

[37]b Pronoms nominatifs non-clitiques :  $[[\delta k]_{NumP}]_{DP}$

Dans la mesure où ces pronoms sont dépourvus de projection du nombre, il faut en conclure que la récupération du trait de nombre ne passe pas par le pronom lui-même, mais bien par la marque d'accord qui, elle, porte nécessairement ce type d'indication si elle est cooccurrente avec un pronom. Autrement dit, ce sont bien les traits de l'accord qui permettent l'identification du possesseur, et non le pronom lui-même. Ceci va dans le sens de l'analyse de Tóth (2000), et nous permet de conclure que la marque d'accord est bien l'élément porteur des traits de personne et de nombre. Si un pronom explicite est présent, il s'agit bien d'un clitique redoublant le trait de personne de l'accord. Parallèlement, le contenu d'un pronom nul est récupérable par le biais des traits de l'accord lui-même.

Nous caractériserons comme *fort* l'accord avec un possesseur pronominal.

#### 4.3. Possesseurs nominaux et accord

Nous avons vu plus haut qu'un paradigme d'accord complet se caractérise par une opposition explicite entre formes du singulier et formes du pluriel.

Reprenons les données de l'accord avec des possesseurs nominaux exposées précédemment sous [19] :

- [38]a \*a **fiú-k** {ház-**ø-uk** / ház-**a-i-k**}  
 art.def. garçon-Pl-Nom {maison-Poss-3Pl / maison-Poss-Num-3Pl}  
 Pour : la maison / les maisons des garçons
- [38]b a **fiú-k** {ház-**a-ø** / ház-**a-i-ø**}  
 art.def. garçon-Pl-Nom {maison-Poss-3Sg / maison-Poss-Num-3Sg}  
 la maison / les maisons des garçons
- [38]c a **fiú** {ház-**a-ø** / ház-**a-i-ø**}  
 art.def. garçon-Nom {maison-Poss-3Sg / maison-Poss-Num-3Sg}  
 la maison du garçon / les maisons du garçon

L'exemple (a) rappelle qu'un possesseur nominal au pluriel ne peut pas être cooccurent avec une marque d'accord portant la marque *-k* de pluriel. L'exemple grammatical (b) comporte en fait des marques d'accord identiques à celles qui apparaissent lorsque le possesseur est un DP au singulier (c). Cette observation est valide indépendamment du nombre des objets possédés, puisqu'elle est indépendante de la présence de la marque *-i*.

On peut donc conclure au vu de ces données que le paradigme d'accord qui apparaît lorsque le possesseur est un DP ne comporte pas d'opposition entre le singulier et le pluriel. Il ne s'agit donc pas d'un paradigme complet au sens où nous l'entendons.

Ceci permet d'expliquer pourquoi ce paradigme est réservé aux possesseurs nominaux. Ceux-ci disposant intrinsèquement de traits de nombre, la marque *-k* n'est pas nécessaire dans la flexion, puisqu'elle n'a pas à intervenir dans la récupération de ce trait.

On peut également comprendre pourquoi un tel paradigme n'apparaît pas avec des possesseurs pronominaux : il ne permettrait pas l'identification de leurs traits. Il est donc logique qu'il ne puisse être associé qu'aux seuls possesseurs nominaux, qui disposent indépendamment de leurs traits.

Nous qualifierons ce second paradigme de *faible*.

#### 4.4. Accord et cas des possesseurs

Considérons à présent la position structurale des possesseurs sous l'angle de ce qui précède. Les possesseurs pronominaux sont placés dans le spécificateur de Agr [30b]. Puisqu'ils n'ont pas à être déplacés au-delà de cette position, nous considérons que la tête Agr, dont ils occupent le spécificateur, vérifie leur cas nominatif.

Les possesseurs nominaux au contraire doivent se déplacer vers Spec,DP. Selon nous, cette contrainte résulte du caractère faible de l'accord, qui n'a pas la capacité de vérifier le nominatif. En conséquence, les possesseurs nominaux voient leur cas vérifié par la tête D nulle sous Spec,DP. Au contraire de l'accord fort, l'accord faible est inerte pour le cas.

Selon nous, la position des possesseurs est donc déterminée par le caractère fort ou faible de l'accord.

Pour résumer, notre analyse unifie l'explication de trois phénomènes :

- le fait que les pronoms de 3<sup>o</sup> personne employés comme possesseurs sont neutres pour le nombre ; nous avons expliqué cette particularité en supposant que le trait de nombre (comme celui de personne) est inhérent à la flexion elle-même, dont la nature est pronominale, et que de tels pronoms sont des clitiques qui redoublent la marque d'accord, mais ne jouent aucun rôle dans l'identification des traits du possesseur.
- le fait que l'accord en nombre avec un possesseur nominal est également neutralisé pour l'opposition singulier / pluriel. Dans la mesure où ce DP dispose de ses traits propres, la flexion possessive peut être faible.
- la différence de positionnement entre les deux types de possesseurs nominatifs, que nous avons traitée comme une conséquence de la force ou de la faiblesse de l'accord. L'accord fort peut vérifier le cas nominatif du possesseur pronominal dans son spécificateur. L'accord faible n'a pas cette capacité, et le possesseur nominal se voit forcé de vérifier son cas dans le spécificateur de DP.

Dans la prochaine section, nous montrons que notre approche peut également rendre compte des constructions à possesseurs datifs disloqués.

### 5. Les possesseurs datifs disloqués

Nous avons vu sous [21-22] que les constructions présentant des possesseurs datifs disloqués ne suivent pas (ou pas nécessairement) les mêmes règles d'accord que celles qui comportent des possesseurs nominatifs. Par ailleurs nous avons vu en [23] qu'il existe des variantes, que Den Dikken (1999) qualifie de dialectales, mais qui paraissent plutôt sociolectales. Plus précisément, Den Dikken relève l'existence de trois groupes de locuteurs :

- les locuteurs A, groupe majoritaire, qui utilisent le hongrois standard ;
- les locuteurs B, essentiellement des personnes d'âge avancé, qui utilisent une variante plus conservatrice que A ;
- les locuteurs C, jeunes et urbains, qui emploient une grammaire plus avancée que les autres groupes.

Dans ce qui suit, nous assimilons les groupes A et C, les variations entre ces deux groupes n'étant pas pertinentes pour notre étude.

Le tableau [39] ci-dessous présente une typologie des constructions à possesseur datif disloqué intégrant la variation dialectale. Pour plus de clarté, nous identifions chaque construction par une lettre minuscule identique pour tous les dialectes. Les exemples [a] et [d] sont donnés en référence pour illustrer les constructions à possesseur singulier, mais ne sont pas pertinentes pour ce qui suit.

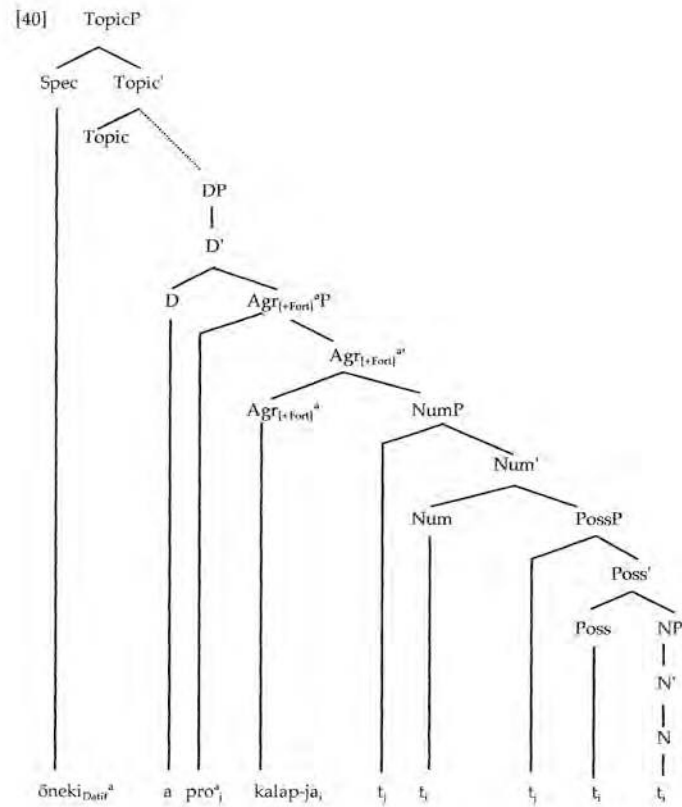
[39] Possesseur datifs disloqués : variation dialectale

TYPE DIALECTAL	NATURE DU POSSESSEUR DATIF	ACCORD SUR N	TRADUCTION
POSSESSEUR PRONOMINAL			
A-B-C			
a.	őneki	kalap-ja	son chapeau
b.	*őnekik	kalap-ja	
c.	őnekik	kalap-ju-k	leurs chapeaux
POSSESSEUR NOMINAL			
A-C			
d.	a nőnek	kalap-ja	le chapeau de la femme
e.	a nőknék	kalap-ja	le chapeau des femmes
f.	a nőknék	kalap-ju-k	le chapeau des femmes
B			
d.	a nőnek	kalap-ja	le chapeau de la femme
e.	*a nőknék	kalap-ja	
f.	a nőknék	kalap-ju-k	le chapeau des femmes

### 5.1. Les pronoms disloqués

Commençons l'examen par les constructions à possesseur pronominal, dont l'acceptabilité n'est pas sujette à variation. On peut constater que seules les structures à accord fort [c] sont acceptables. A priori, deux analyses sont possibles. D'une part, les possesseurs datifs pourraient être extraits de la structure. D'autre part, ils pourraient y être adjoints. Cependant, étant donné que le pronom légitimé dans Spec, AgrP par l'accord fort est au nominatif, on doit rejeter la première hypothèse. Dans ces conditions en effet, le pronom recevrait deux cas différents : le nominatif puis le datif. De plus, le fait que le pluriel est toujours spécifié sur les pronoms datifs montre bien qu'il ne s'agit pas des mêmes éléments. Les possesseurs pronominaux datifs sont donc adjoints à une structure à possesseur pronominal nominatif, avec lequel ils sont coïncidés. Dans la mesure où ils sont employés en cas d'emphase (voir Section 2), nous proposons de les considérer comme insérés dans le spécificateur d'une projection Topique dominant l'ensemble de la proposition (Puskas 1997).

L'arborescence [40] schématise ce qui vient d'être dit. La coïncidation entre le possesseur datif, le pronom nul et l'accord est marquée par l'exposant *a*, pour la distinguer des indices marquant les déplacements :



Nous concluons donc que les constructions à possesseur pronominal au datif se caractérisent par la présence d'un pronom résomptif au sein de la structure possessive. L'agrammaticalité de [b] se voit expliquée par le fait que l'accord faible ne permet pas l'occurrence d'un tel élément.

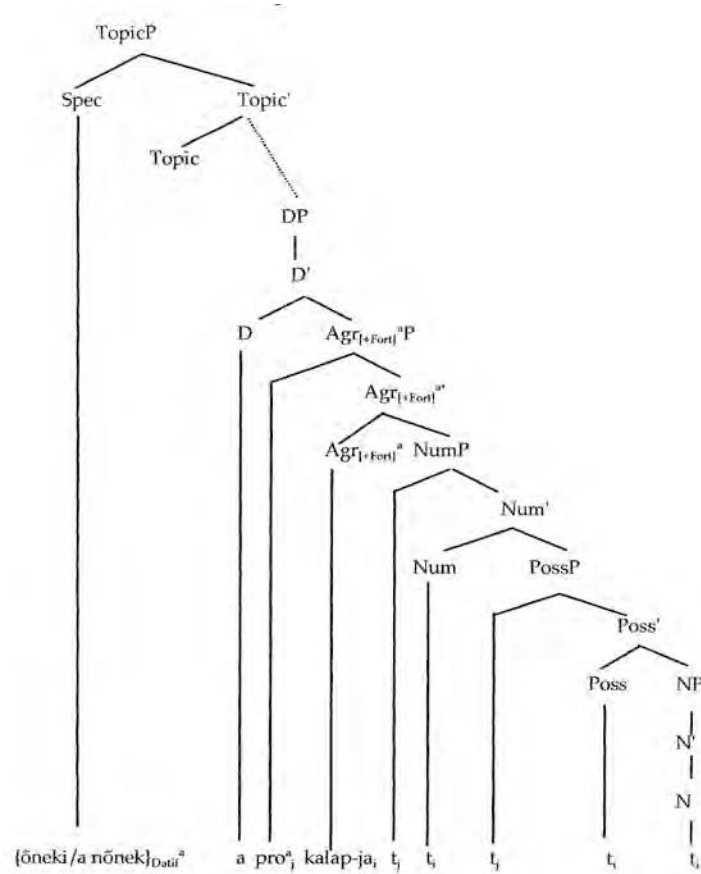
## 5.2. Les possesseurs nominaux disloqués

Nous commençons par l'examen de [39f], acceptable dans tous les dialectes, et qui présente un accord fort (-juk).

Nous avons vu plus haut que ce type d'accord n'est pas compatible avec les possesseurs nominaux nominatifs, situés au sein du SN possessif. Nous en déduisons donc avec Den Dikken (1999), mais *contra* Szabolcsi, que les possesseurs nominaux datifs ne sont pas extraits du SN possessif, mais au contraire générés *in situ* et coïncidés avec un pronom nul légitimé par l'accord fort. Autrement dit, la stratégie consistant à employer un pronom résomptif associé à un possesseur datif disloqué est valide tant pour les noms que pour les pronoms. La nature du possesseur n'intervient pas, seul le type d'accord est pertinent.

La structure [40] ci-dessus peut donc être modifiée comme en [41] :

[41]



Considérons à présent les conséquences de notre analyse.

Si, comme on vient de le voir, un possesseur datif est nécessairement coïncidé avec un pronom nul, il en résulte que l'accord faible, qui est incapable de légitimer un tel élément, ne devrait jamais apparaître avec des possesseurs datifs.

Or, au vu des exemples [e] ci-dessus, on peut constater que cette prédiction n'est pas confirmée, puisque les dialectes A et C, au contraire de B, autorisent les possesseurs datifs nominaux en cooccurrence avec l'accord faible. C'est ce que nous chercherons maintenant à expliquer.

**5.3. Dislocation et accord faible**

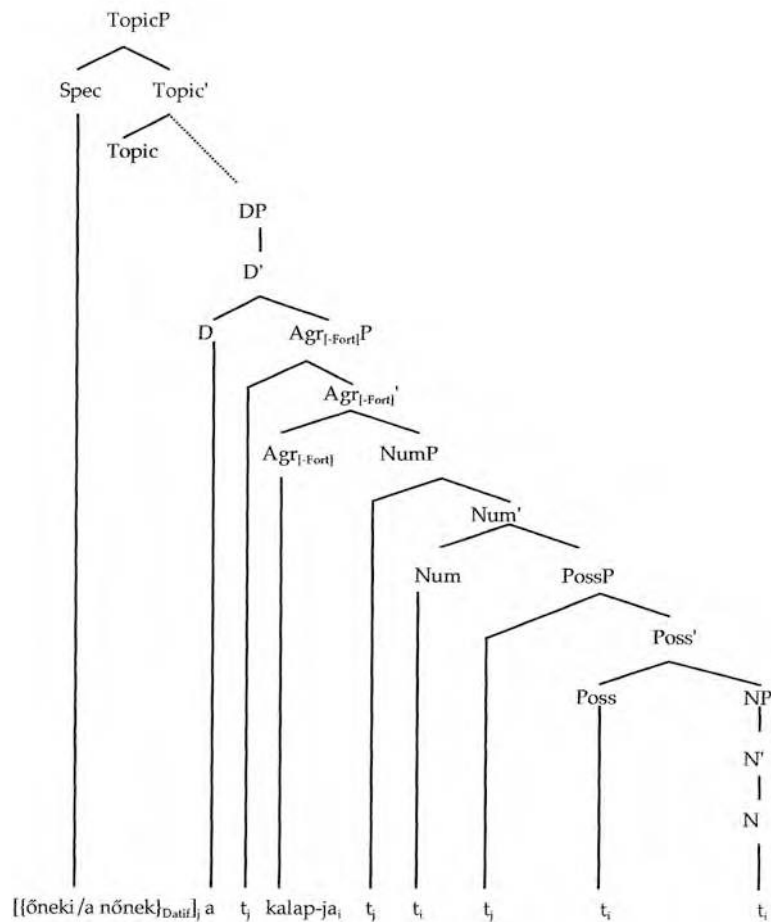
Si l'on retient l'analyse ci-dessus, seul le dialecte conservateur B, dans lequel l'accord faible n'est pas compatible avec un possesseur datif, produit les résultats attendus. Il nous faut donc trouver une autre explication du fonctionnement des dialectes A et C.

Si nos présupposés sont corrects, la présence possible de l'accord faible avec les DP datifs disloqués indique que ceux-ci peuvent non

seulement être générés *in situ*, mais aussi être extraits de la structure possessive pour se déplacer dans une position périphérique associée à un effet de topicalité ou de focalité.

Outre la structure [41] ci-dessus, les dialectes A et C disposent donc de structures à extraction construites sur le modèle de [42] :

[42]



Observons ces données sous l'angle de la variation dialectale. Nous avons vu que le dialecte B est plus conservateur que les autres. Nous proposons d'analyser la variation entre B d'une part et A et C de l'autre comme deux étapes d'un changement diachronique. Plus spécifiquement, nous formulons l'idée que le SN possessif, qui constitue un *îlot* au sens de Ross (1967) dans la variante B, autrement dit un domaine clos, est en train de devenir perméable pour l'extraction. Cette évolution est parallèle à celle de l'affaiblissement de l'accord. Autrement dit, les dialectes 'novateurs' A et C se distinguent du dialecte conservateur B par la

présence d'un accord faible. De ce fait, cet accord a perdu sa capacité à légitimer un pronom nul. Si, toutefois, le possesseur doit être topicalisé ou focalisé, et donc situé dans une position périphérique de la phrase, son extraction hors du syntagme possessif est requise indépendamment de l'accord. Il en découle que le syntagme possessif perd ses propriétés d'îlot, comme on le voit dans les dialectes A et C.

## 6. Conclusion

Dans cet article, nous nous sommes intéressées aux syntagmes possessivés du hongrois, sous l'angle particulier du contraste entre possesseurs nominaux et pronominaux. Nos recherches nous ont permis d'aboutir à un certain nombre de conclusions à propos des pronoms de cette langue.

D'une part, nous avons vu que les pronoms possesseurs (au contraire des pronoms sujets) sont déficients en nombre. Cette propriété entraîne leur nécessaire cooccurrence avec un accord fort, autrement dit spécifié pour le nombre, seul capable de permettre la récupération des traits des pronoms nuls. Quant aux pronoms pleins, nous les avons analysés comme des clitiques redoublant l'accord, au vu de leur comportement dans les syntagmes postpositionnels et casuels possessivés. Notre analyse a conduit à supposer que les constructions à possesseur disloqué contiennent un pronom résomptif nul. Néanmoins, cette structure semble évoluer vers une construction à accord faible, dont le possesseur peut être extrait pour être déplacé vers des positions périphériques de la phrase.

Les données du hongrois révèlent donc que certains pronoms peuvent être déficients si cette déficience est compensée par la possibilité de récupérer les traits absents par le biais de la flexion. Elles indiquent aussi que la stratégie consistant à employer un pronom résomptif est également disponible dans le syntagme nominal possessivé, à condition que l'accord soit suffisamment riche pour le légitimer.

## Bibliographie

- Bánhid, Z., Jókai, Z. & Szabó, D. (1965), *Learn Hungarian*, Budapest : Kultúra.
- Borer, H. (1986), « I-Subjects », *Linguistic Inquiry* 17. 375-416.
- Den Dikken, M. (1999), « On the Structural Representation of Possession and Agreement: the Case of (Anti-)agreement in Hungarian Possessed Nominal Phrases », *Crossing Boundaries: Theoretical Advances in Central and Eastern European Languages*, sous la dir. de Istvan Kenesei, 137-78. Amsterdam : John Benjamins.
- Godard, D. (1986), « Les déterminants possessifs et les compléments de nom », *Langue Française* 72 : 102-122.
- Kayne, R. S. (1993), « Towards a modular theory of auxiliary selection », *Studia Linguistica* 47. 3-32.
- Knittel, M.L. (1998), « La structure morphosyntaxique des syntagmes nominaux possessivés du hongrois » *La grammaire de la Possession*, sous la dir. de Jacqueline Guéron et Anne Zribi-Hertz, 83-128. Nanterre : Publidix.



- Knittel, M.L. (2007), *Catégories fonctionnelles et déficience : étude typologique de quelques constructions verbales et nominales*. Mémoire d'Habilitation. Université Nancy 2.
- Milner, J.C. (1982), *Ordres et raisons de langue*, Paris : Seuil.
- Nyéki, L. (1988), *Grammaire pratique du hongrois d'aujourd'hui*, Paris : Ophrys.
- Puskas, G. (1997), « Focus and the CP domain », *The new comparative syntax*, sous la dir. de Liliane Haegeman, 145-165. Londres : Longman.
- Rizzi, L. (1982), *Issues in Italian Syntax*, Studies in Generative Grammar 11. Dordrecht : Foris.
- Rohrbacher, B. (1994), *The germanic VO languages and the full paradigm : a theory of V to I raising*. PhD Dissertation. University of Massachusetts, Amherst.
- Ross, J.R. (1967), *Constraints on variables in syntax*. Ph.D. Dissertation. MIT.
- Speas, M. (1995), *Economy, Agreement and the Representation of Null Arguments*. Manuscrit. Amherst : University of Massachusetts.
- Szabolcsi, A. (1984), « The possessive construction in Hungarian: a configurational category in a non-configurational language ». *Acta Linguistica Scientiarum Hungaricae* 31. 216-289.
- Szabolcsi, A. (1992), « Subordination : Articles and Complementizers. », *Approaches to Hungarian, Vol.4 : The Structure of Hungarian*, sous la dir. de Istvan Kenesei et Csaba Pléh, 123-137. Szeged JATE.
- Szabolcsi, A. (1994), « The Noun-Phrase », *Syntax & Semantics Vol. 27 : The Syntactic Structure of Hungarian*. New York : Academic Press.
- Tóth, I. (2000), *Inflected infinitives in Hungarian*. Ph.D. Dissertation. Tilburg University.
- Zribi-Hertz, A. (1998), « Les syntagmes nominaux possessifs en français moderne : syntaxe et morphologie », *La grammaire de la Possession*, sous la dir. de Jacqueline Guéron et Anne Zribi-Hertz, 129-166. Nanterre : Publidix.

Université Nancy 2  
ATILF